

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Agora 92 — FASTSTACK92

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre FASTSTACK92, micro-entreprise immatriculée sous le SIRET 99021693900019, exerçant sous le nom commercial « Agora 92 » (ci-après « le Prestataire »), et toute personne physique ou morale souscrivant à l'une de ses offres (ci-après « le Client »).

Toute souscription à une offre implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, sans réserve, validée par le paiement de la première échéance via lien sécurisé.

Article 1 — Présentation du Prestataire

Nom commercial : Agora 92

Dénomination légale : FASTSTACK92

Statut : Micro-entreprise (entreprise individuelle)

SIRET : 99021693900019

Adresse : 24 rue Raymond Ridet, La Garenne-Colombes

Contact : faststack.pro@gmail.com / support@agora.com

Article 2 — Description des offres

Le Prestataire propose la création, l'hébergement et la gestion d'une présence en ligne (site internet et visibilité locale) pour les commerçants, artisans et professions indépendantes. Deux formules sont proposées :

2.1 — Offre Principale : « Pack Visibilité Locale »

- **Frais de mise en service :** 249€ TTC, payables à la signature
- **Abonnement mensuel :** 49€ TTC/mois
- **Durée d'engagement :** 6 (six) mois minimum à compter de la mise en ligne du site

2.2 — Offre « Zéro Friction »

- **Frais de mise en service :** offerts (0€)
- **Abonnement mensuel :** 97€ TTC/mois
- **Durée d'engagement :** 12 (douze) mois minimum à compter de la mise en ligne du site

Contenu commun aux deux offres : Création d'un site internet vitrine, optimisation et gestion de la fiche Google Business Profile, hébergement, maintenance technique, accès à un espace de modification, et envoi automatisé d'un rapport de visibilité mensuel.

Article 3 — Gestion des accès et outils Google

Dans le cadre de l'exécution des prestations de référencement local et d'analyse de performance, le Client accepte les conditions suivantes concernant les outils tiers Google :

3.1 — Fiche Google Business Profile

Le Client s'engage à nommer le Prestataire en tant qu'« Administrateur » (ou Manager) de sa fiche d'établissement Google existante dès la signature du contrat. Le Client conserve la pleine propriété (Statut « Propriétaire principal ») de sa fiche. Cette délégation permet au Prestataire d'optimiser les informations locales, publier des actualités et ajuster les horaires. En cas de résiliation, le Prestataire se retirera de lui-même des gestionnaires de la fiche.

3.2 — Google Analytics (gtag.js) et Suivi de performance

Pour mesurer l'efficacité de la visibilité et générer les rapports mensuels, le Prestataire intégrera un marqueur de suivi (Google Analytics / gtag.js) sur le site du Client. Ces données de performance (clics, appels, visites) sont collectées au sein de l'infrastructure d'analyse du Prestataire (Propriété GA4 unique pour chaque site, centralisée sur le compte Agence). Ces données techniques visent à mesurer l'impact de la prestation. À la demande du Client lors d'une résiliation conforme, cette propriété Analytics pourra être transférée vers l'adresse Google du Client.

3.3 — Google Search Console

Le Prestataire associera le site à son compte Google Search Console afin de monitorer la santé SEO du site et les mots-clés de recherche. Ces accès sont nécessaires à l'obligation de moyens du Prestataire.

Article 4 — Prix, paiement et durée

Les prix sont indiqués en euros (TVA non applicable, art. 293 B du CGI). Le règlement s'effectue par prélèvement bancaire automatique (Stripe).

À l'issue de la période d'engagement initiale (6 ou 12 mois), l'abonnement se poursuit par tacite reconduction mensuelle, résiliable avec un préavis de 30 jours.

Article 5 — Obligations du Client

Le Client s'engage à collaborer activement, notamment en validant rapidement les contenus et en accordant les accès administrateur (Google Business) nécessaires à la bonne exécution des services.

Article 6 — Obligations du Prestataire et Limites de Responsabilité

Le Prestataire est soumis à une obligation de moyens concernant le référencement naturel (SEO), qui dépend des algorithmes de Google. Le nom de domaine appartient au Client. Le code source et

l'infrastructure technique restent la propriété du Prestataire. La responsabilité financière du Prestataire est limitée au montant total versé par le Client au titre de l'abonnement en cours.